



MAIRIE DE FREMECOURT

Département du Val d'Oise - Canton de Pontoise

Rue du Four – 95830 FREMECOURT

Tél : 01-34-66-62-84 – Fax : 09-70-60-52-54

Mail : mairiefremecourt@orange.fr

PRÉFECTURE DU VAL D'OISE
06 OCT. 2022
ARRIVÉE

ARRIVÉ LE
06 OCT. 2022
PRÉFECTURE DU VAL D'OISE
D.C.L.

ARRÊTE N° 21 / 2022

PORTANT AUTORISATION DE STATIONNEMENT DE VEHICULES RUE DE CLÉRY DU N° 34 AU N° 46 – CÔTE PAIR

Le Maire de la Commune de Frémécourt

Vu la loi 82.213 du 2 Mars 1982 relative aux droits et libertés de Communes, des Départements et des Régions,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et les articles L 2211.1 - L 2213.5,

Vu les textes en vigueur du Code de la Route,

Vu l'arrêté et l'instruction interministériels sur la signalisation routière et l'ensemble des textes qui les ont modifiés,

CONSIDERANT que la Rue de Cléry devient plus étroite,

CONSIDERANT que les espaces latéraux de sécurité ne sont pas suffisants pour les piétons avec le croisement de véhicules,

CONSIDERANT que les engins agricoles n'ont aucune marge pour emprunter la voirie en toute sécurité,

LE MAIRE autorise le stationnement sur le trottoir du côté des numéros pairs du 34 au 46 Rue de Cléry.

ARRÊTE

Article 1 : Le stationnement de véhicules de moins de 3,5T sera autorisé sur le trottoir du côté pair du 34 au 46 Rue de Cléry.

Article 2 : Une ampliation du présent arrêté sera transmise au SMIRTOM, à la Gendarmerie de MARINES et au titulaire de la demande.

Fait à Frémécourt le 1^{er} Octobre 2022

Le Maire

Stéphane BALAN

